

Pour faire face à une prévision de 9,4 millions de personnes âgées de plus de 65 ans en 2025, les missions de la recherche ne sont pas prioritaires. Les dépenses de la recherche ont diminué de 80 M€ en 2010, de 383 M€ en 2011, de 125 M€ en 2012, de 193 M€ en 2013, de 110 M€ en 2014, de 10 M€ en 2015, et de 4 M€ en 2016. Ces suppressions ont entraîné la fermeture de nombreux laboratoires et la perte de compétences.

Le 19 mars 2017, le gouvernement a annoncé la suppression de toutes les dépenses de la recherche.

- (1) Publication : <https://vu.fr/gcMrl> ATTAC, "Superprofits, la recherche et l'écologie", 2017.
- (2) Légifrance : <https://vu.fr/SXjTc> Loi de finance pour 2017, article 17.
- (3) Loi de finance : <https://vu.fr/NKWuX> ] d'euros de dépenses de la recherche.
- (4) 97,2 milliards d'euros de dépenses de la recherche.

Paris, le 23 février 2024